

<b>COMPTE RENDU DE RÉUNION</b>	
Rédacteur : <b>Charlotte MUCIG</b>	Entité : <b>DEAL Mayotte</b>
Objet : <b>Concertation phase réglementaire : règlement et carte de zonage réglementaire</b>	
Date : <b>8/11/2016</b>	Lieu : <b>Mairie de Koungou</b>
<b>Participants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DEAL de Mayotte :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gaël MARTI</b></li> <li>- <b>Charlotte MUCIG</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Mairie de Koungou:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Madallah MAHAMOUDOU (Directeur de Cabinet Koungou)</b></li> <li>- <b>Mme Stéphanie SIMONET (Directrice NPRU Majicavo-Koropa)</b></li> <li>- <b>Mme Roukie ATTIBOU (Responsable du service urbanisme et foncier)</b></li> <li>- <b>M. Ambdi Madi BACO (Chargé du Foncier, Mairie de Koungou)</b></li> <li>- <b>M. Ahamadi SAIDALI (DAO)</b></li> <li>- <b>M. Mourtaatshi NABOUHANE (Adjoint au Maire)</b></li> <li>- <b>M. Ali ABDOU Carim (DSP Koungou)</b></li> </ul> </li> </ul>	

<b>RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS</b>
<p><b>Contexte</b> Après plusieurs réunions de concertation sur les enjeux et les aléas, l'objet de la présente réunion est de mener la concertation avec la commune de Koungou sur le règlement et le zonage réglementaire, deux seuls documents opposables aux tiers des PPRN.</p>
<p><b>Déroulement de la réunion</b> La DEAL fait un rappel des précédentes étapes, explique la méthode de construction de la carte réglementaire, détaille les grands principes du règlement et son utilisation sur l'urbanisation future et sur l'existant. La DEAL fait un zoom sur l'aléa inondation qui a été modifié depuis la dernière réunion sur la zone de vallée III suite à une modélisation hydraulique. L'aléa inondation et la carte réglementaire sont ainsi modifiées et font apparaître des zones d'aléa nul. La DEAL répond aux questions des personnes de la Mairie de Koungou. Le PPRN, une fois approuvé permet d'aller chercher des fonds (Fonds de prévention pour les risques naturels majeurs) pour la réduction de la vulnérabilité des habitations en aléa fort, notamment dans le cadre d'opération d'aménagement de type NPRU. Une séance de travail devra être programmée avec la directrice NPRU Majicavo-koropa pour déterminer les quartiers qui pourraient être éligibles à de tels financements.  Par ailleurs les permanences pendant l'enquête publique seront tenues à la Bibliothèque de Koungou (1 réunion), à la bibliothèque de Majicavo Koropa (1 réunion), à l'école maternelle de Majicavo Lamir (1 réunion) et à l'école primaire de Longoni (1 réunion).</p>
<p><b>Relevé de décision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune exprime son souhait de rentrer rapidement en phase de consultation.</li> <li>- Quand les éléments de calendrier seront plus certains, la DEAL enverra un calendrier des différents phases avant approbation.</li> </ul>
<p><b>Date à venir</b> Lancement de la phase de consultation dans les semaines à venir</p>